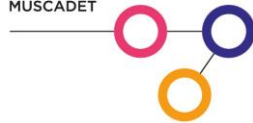


# VINS DE NANTES

LA FÉDÉRATION

GROS PLANT DU PAYS NANTAIS  
COTEAUX D'ANCENIS  
MUSCADET



Vertou, Château de la Frémoire, le jeudi 21 août 2025

C o m m u n i q u é

## MUSCADET : Début des vendanges d'un millésime 2025 précoce et solaire

**La Fédération des Vins de Nantes<sup>(1)</sup>, recommande une ouverture des vendanges en AOC Muscadet à ses 350 vignerons adhérents à partir du jeudi 21 août 2025. Une très belle qualité de la vendange se dessine avec une précocité annonçant des maturités élevées dans un état sanitaire remarquable. Le volume de raisin attendu promet d'alimenter le marché et de reconstituer des stocks historiquement bas.**

« *La nature sait parfois nous donner autant qu'elle nous prend.* » Après le millésime 2024 très compliqué, le Président de la Fédération des Vins de Nantes, Christophe Vilain, vigneron au Loroux Bottereau se réjouit de cette récolte 2025 qui va démarrer sous les meilleurs auspices, pour tous les Muscadets, les prochains jours dans le vignoble nantais. « *Globalement, tous les voyants sont au vert avec un état magnifique des vignes, du raisin sur cep mûr et sain et un très bon équilibre global entre sucre et acidité. Vendanger tôt c'est souvent très bon signe !* » En effet les derniers prélèvements effectués par la filière confirment un potentiel de degré inégalé à cette date avec des acidités qui se maintiennent promettant un millésime sans doute exceptionnel. Les indicateurs permettent de comparer cette année à l'historique millésime 2003 ou à 2022, années caniculaires, ou encore à 2018 qui reste encore dans le souvenir des vignerons nantais. Les premiers coups de sécateurs du cépage melon B vont donc démarrer dans les exploitations dès cette semaine, plus tôt que prévu, avec un mois d'août très chaud qui a accéléré les maturités alors que le stade végétal de la fleur avait été enregistré sur des périodes plus classiques. Les volumes attendus sur près de 5500 hectares estimés - entre 245 000 et 275 000 HL selon les rendements agronomiques - ne seront pas pléthoriques mais permettront d'alimenter le marché (vente annuelle autour de 220 000 HL) mais aussi de reconstituer des stocks (autour de 110 000 HL) indispensables à l'équilibre et à la régulation de l'offre. Un système de rendement complémentaire (VCI) encadré a été prévu pour les domaines en capacité de récolter au-delà des rendements des cahiers des charges.

En dépit des défis environnementaux et commerciaux actuels, les AOC Muscadet tirent leur épingle du jeu avec leur profil de vins de Loire frais et léger très plébiscité par les consommateurs et à leur image « tendance » en net progrès grâce à la qualité et à la montée en gamme. Les vignerons saisissent ce moment pour accélérer le travail de valorisation de leurs vins. Les évolutions récentes du cahier des charges notamment avec la mise en avant de l'élevage sur lie contribuent au crédit de l'appellation nantaise qui fêtera ses 90 ans en 2026. Selon le Président, « *Ce millésime qui s'annonce exceptionnel donne le moral aux vignerons qui ont travaillé toute l'année pour cette récolte. Cela nous donne aussi des atouts supplémentaires pour valoriser auprès de nos partenaires et nos consommateurs tout le savoir-faire qui se cache derrière nos bouteilles.* »

Contact presse de la Fédération des vins de Nantes :

François ROBIN, Délégué Communication [f.robin@vinsdenantes.com](mailto:f.robin@vinsdenantes.com) Tél : 02 40 80 14 81 / 06 80 93 94 97

Photos d'illustration disponibles sur [muscadet.fr](http://muscadet.fr) (Espace Presse)

(1) La Fédération des vins de Nantes, créée en 2014, est un syndicat reconnu Organisme de Défense et de Gestion (ODG) pour les AOC du vignoble de Nantes (Muscadet, Muscadet Coteaux de la Loire, Muscadet Côtes de Grand Lieu, Muscadet Sèvre et Maine, appellations communales reconnues et en cours de reconnaissance Clisson, Gorges, Le Pallet, Château-Thébaud, Monnières Saint Fiacre, Goulaine, Mouzillon-Tillières, Vallet, Champtoceaux, La Haye Fouassière, Gros Plant du Pays Nantais et Coteaux d'Ancenis).

Elle regroupe plus de 350 exploitations revendiquant des vins AOC couvrant un territoire d'environ 6000 hectares sur trois départements (Loire-Atlantique, Maine et Loire et Vendée).

Son rôle est de défendre, gérer et promouvoir les vins AOC de Nantes.